



MONDE DU TRAVAIL

Examen de l'avant-projet de loi portant Code du travail



Claude Alphonse N'Silou surrounded by Joseph Akondzo Ngiambo and Christian Aboké-Ndza

La Commission nationale consultative du travail s'est réunie, le 12 décembre, à Brazzaville pour examiner l'avant-projet de loi portant Code du travail en République du Congo. Le nouveau texte prend en compte les mutations et les innovations intervenues dans le secteur, a précisé, à l'ouverture de la réunion, le ministre d'Etat chargé du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse N'Silou.

Page 16

MÉDIAS

Sensibiliser davantage aux droits des enfants



Les panelistes lors des discussions au Congo, réunissant les professionnels des médias, les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits de l'Homme.

Page 2

CATASTROPHES

Une stratégie de relèvement remise au gouvernement

La stratégie nationale de relèvement post-catastrophe a été transmise, le 12 décembre, dans la capitale à la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, par la représentante du Programme des Nations unies pour le développement, Adama-Dian Barry. Elle est accompagnée d'un plan d'action de reconstruction des infrastructures détruites à la suite d'une catastrophe naturelle.

Page 5



La ministre et les parties prenantes

COUR SUPRÈME

Le contentieux de la propriété intellectuelle au centre d'une formation

Les magistrats de la Cour suprême ont renforcé leurs connaissances professionnelles dans la gestion du contentieux de la propriété intellectuelle au cours d'une rencontre organisée avec l'appui de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle.

Page 6



Le ministre Nicéphore Fylla et le président Henri Bouka posant en groupe avec les magistrats

Editorial

Voiries urbaines

Page 2

ÉDITORIAL

Voiries urbaines

ABrazzaville, des efforts sont perceptibles sur le traitement des nids-de-poule qui jonchent de nombreuses avenues. Ils ne sont cependant pas suffisants car la tâche des services chargés d'exécuter ces travaux est immense au regard de la dégradation avancée de plusieurs tronçons routiers de la capitale.

En lieu et place du bitume, plus couteux, l'utilisation des pavés apporte une solution que l'on souhaite pérenne, à condition que les techniciens donnent le meilleur d'eux-mêmes. Malheureusement, à certains endroits, les périmètres réaménagés n'offrent pas cette garantie de durabilité.

Alors que la crise économique qui frappe durablement le Congo est loin d'être résorbée, gérer à bon escient les budgets débloqués pour la réhabilitation des voiries urbaines de nos principales agglomérations suppose de faire preuve de vigilance à tous les échelons de la hiérarchie.

C'est le lieu d'interroger les services habilités afin qu'ils exercent les contrôles techniques nécessaires tout au long du processus de construction de ces ouvrages publics. D'une manière générale, sécuriser les voies de communication permet de consolider l'activité socioéconomique (pour ne parler que de ce secteur) par la libre circulation des personnes et des biens.

Dans un pays où l'économie informelle tient une place de choix dans les échanges quotidiens, investir dans la route permet au petit entrepreneur du coin de gagner du temps, et mieux d'apprendre à voler de ses propres ailes.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS DE L'ENFANT

Les médias congolais appelés à intensifier la sensibilisation

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo a organisé, ce 10 décembre à Brazzaville, une rencontre dans le cadre de la «Quinzaine des droits humains». Acteurs de la société civile, journalistes et défenseurs des droits humains ont échangé sur la situation des droits de l'enfant et le rôle des médias.



Les panelistes lors des discussions Adiac

Les intervenants ont souligné les difficultés sur le terrain, malgré l'existence de cadres juridiques et stratégiques. Le manque de moyens et de soutien aux médias reste un frein majeur à une meilleure promotion des droits de l'enfant, ont-ils relevé, appelant à un appui plus structuré et durable. Pour ces défenseurs de droits humains, le soutien aux médias par des actions concrètes et durables est indispensable pour garantir un traitement responsable des questions liées aux droits de l'enfant et favoriser un débat public éclairé.

Les échanges ont également porté sur le sort des enfants en situation de vulnérabilité, notamment les enfants en situation de rue. Les panélistes ont rappelé que ce phénomène ne peut être résolu par des réponses ponctuelles ou répressives. Ils ont plaidé pour des approches globales intégrant la formation, l'insertion socioprofessionnelle et l'accompagnement psychosocial, afin d'offrir de réelles perspectives aux jeunes concernés et de prévenir la délinquance juvénile dans le respect des droits humains.

La société civile locale a réaffirmé son rôle de veille et d'alerte. La production de rapports alternatifs,

fondés sur des données factuelles et des statistiques réelles, a été présentée comme un levier essentiel pour compléter les rapports officiels et susciter des réformes. Ces démarches devraient permettre d'inscrire la situation nationale dans un regard international, notamment à travers les mécanismes des Nations unies.

Prenant la parole au nom de la délégation de l'UE, le chargé d'affaires

par intérim, Torben Nillson, a rappelé que les droits humains constituent le socle de l'action européenne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union. Il a souligné l'engagement de la République du Congo dans les mécanismes internationaux et réaffirmé le soutien de l'UE aux autorités congolaises et aux Nations unies pour la mise en œuvre des recommandations issues de ce processus.

Torben Nillson a également mis en avant des projets concrets en faveur du Congo, notamment dans l'amélioration des conditions de détention et le respect des droits des personnes privées de liberté, ainsi que l'appui continu de l'UE aux organisations de la société civile à travers le financement de projets et l'organisation d'espaces de dialogue.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniamba (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

PAO - MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyaté Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc
Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

DISPARITION

Le PCT rend un dernier hommage à Davez Eloko Ebouka

Le Parti congolais du travail (PCT) a rendu le 10 décembre, à son siège fédéral de Mpila, à Brazzaville, un dernier hommage au président du comité du parti de l'arrondissement 4 Loandjili, à Pointe-Noire, Davez Eloko Ebouka, décédé le 6 novembre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à l'âge de 66 ans des suites d'une longue maladie.

Conduits par le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, les cadres et militants venus des neuf arrondissements de Brazzaville, de la commune de Kintélé et du district de l'Ile Mbamou, ainsi que ceux de la fédération de Pointe-Noire ont témoigné à cette occasion leur reconnaissance au membre du comité central, Davez Eloko Ebouka, conseiller technique chargé de l'assistance politique et des relations avec les élus locaux du Premier ministre. Né le 26 septembre 1959 à Biessi, dans la Sangha, Davez Eloko Ebouka a intégré la Fonction publique en qualité d'enseignant avant de faire une longue carrière d'intendant après une formation à l'Ecole nationale moyenne d'administration.

Sur le plan politique, il a adhéré à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) depuis 1985, occupant des postes de responsabilité dont celui de secrétaire à l'administration au Kouilou. Davez Eloko Ebouka était de ceux qui se sont investis pour sauver le PCT pendant ses moments difficiles (1992-1996). Le secrétaire à la communication et aux technologies de l'information et de la communication du PCT-Pointe-Noire, Ambroise Bayakissa, a, dans son éloge funèbre, rappelé que



: Pierre Moussa s'inclinant devant la mémoire de Davez Eloko Ebouka DR

Davez Eloko continuait de véhiculer l'image d'un président de comité loyal, calme, pointilleux et apportait toujours des contributions pertinentes. « Même étant malade, il s'intéressait à la vie de son comité pour aviser et souffler les bonnes décisions à prendre à son intérim. Davez Eloko Ebouka habitait le PCT et le PCT l'habitait », a résumé en substance le membre du comité central.

Le secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation de la fédération PCT-Pointe-Noire, Jean Théophile Ilomboka, garde aussi de nombreux souvenirs de Davez Eloko Ebouka avec qui il a travaillé pendant longtemps tant dans la clandestinité, qu'officiellement. « À un moment donné, le PCT avait perdu le pouvoir, mais il fallait des soldats, des combattants du parti pour le ressusciter. Et le camarade

Eloko Ebouka était de ceux-là. Après, nous sommes revenus aux affaires et le parti a toujours compté sur lui. C'était un brave camarade qui, parlant peu, faisait beaucoup, il a toujours été à l'écoute de sa base (...). C'est une perte immense, non seulement au niveau de Loandjili où il a exercé, mais au niveau de la fédération de Pointe-Noire », a-t-il témoigné.

Visiblement affligé par cette

disparition, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a eu Davez Eloko Ebouka comme collaborateur à deux reprises, notamment en tant qu'intendant du lycée alors qu'il était ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire, ensuite en tant que conseiller technique à la primature, retient de lui, un cadre discipliné et rigoureux, fidèle et loyal, très laborieux.

« Il était président du comité du parti de l'arrondissement 4 Loandjili, là où je suis moi-même militant et député élu. Le parti perd un grand cadre et l'homme d'Etat que je suis perd un serviteur de l'Etat loyal, rigoureux et laborieux qui m'a permis de garder un ancrage et une forte collaboration avec les élus locaux. Le Premier ministre, chef du gouvernement doit nécessairement avoir un œil sur le fonctionnement des collectivités locales, sur le travail des élus locaux parce que le développement local participe au développement national », a regretté le chef du gouvernement, précisant que Davez Eloko Ebouka attirait régulièrement son attention sur les questions de dysfonctionnements des collectivités locales et sur les préoccupations des élus locaux.

Parfait Wilfried Douniama

LE FIN MOT DU JOUR

Crise insoluble

Depuis plusieurs années, le changement climatique mobilise des acteurs chaque jour plus nombreux. Si l'engagement de poursuivre la sensibilisation est toujours de mise, les solutions adéquates manquent au rendez-vous et constituent un piège tendu à l'enthousiasme collectif.

Les nations ainsi que les partenaires les plus engagés estiment en effet qu'il serait une grave erreur d'abandonner le plaidoyer. D'où la multiplication des appels, forums et autres rencontres qui voient l'implication de décideurs influents. Tel est, pourrait-on dire, l'argumentaire sur le front climatique encadré, cela est bien le cas, par un consensus planétaire sur la nécessité de ne pas baisser les bras malgré les échecs.

Qu'en est-il de l'autre « serpent de mer » que représente la crise migratoire dans le sens où la considèrent

les Etats ou groupes d'Etats pour qui elle prend les allures d'une menace existentielle pour eux ? En Europe, et plus globalement en Occident, le débat anime les chancelleries, les sphères politiques et les coulisses des compétitions électorales en font un baromètre de la crédibilité pour le quêteur de suffrages populaires.

À côté du quotidien des citoyens, de la menace terroriste et de la montée des rivalités entre grandes puissances du fait des conflits en cours, l'afflux de migrants vers le Vieux continent et au pays de l'Oncle Sam est devenu une problématique de premier ordre, tant elle se traduit par les différences d'approches entre partenaires et alliés.

Devant ces évolutions jugées préoccupantes notamment à Bruxelles et à Washington, la question se pose de savoir si, à l'instar du discours sur le dérèglement climatique, lancinant à divers égards, les déclarations appé-

lant à freiner la prise d'assaut des citadelles européennes et étasuniennes par des hommes, des femmes et des enfants venant en majorité du Sud produiront les effets escomptés.

La réponse la plus manifeste est sûrement, non ! Pour un certain nombre de raisons. Prenons-en deux. Premièrement, tant que les pays nantis n'appuieront pas comme il faut le développement des nations pointées comme le creuset de l'immigration, clandestine, choisie ou non, les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'inversion de la tendance tardera à prendre.

Deuxièmement, le convoiage par charters entiers d'immigrants illégaux vers leurs pays d'origine ou vers des pays tiers ne suffira pas à vider les lieux d'accueil de leurs pensionnaires. Car bien entendu, sur place, personnes de bonne volonté, associations ou autres instances de bienfaisance combattent la systématisation

par tous les moyens.

Accusés d'alimenter les violences de toutes sortes dans les pays qui les accueillent, les migrants, peut-être pas tous, n'ont certainement pas bonne presse. Mais la vie étant imprévisible et difficile à minuter, un clandestin a parfois trouvé chez son « receleur » les conditions de s'épanouir et le temps de former une famille. Il se sédentarise nécessairement.

À moins de verser dans une chasse à l'homme qui fera bondir de leurs officines les instances dont la défense des droits fondamentaux des plus fragiles est l'essence, le phénomène migratoire est un obstacle qui pourra s'avérer infranchissable. Dans les deux sens du voyage où le risque (aller) côtoie l'humiliation (retour), les candidats à l'immigration peuvent être d'increvables résistants. Le débat est loin d'être épuisé.

Gankama N'Siah

PRÉSIDENTIELLE 2026

Des listes électorales provisoires déjà disponibles

Le préfet, directeur général des Affaires électorales (DGAE), Jean-Claude Etoumbakoundou, a, dans un communiqué officiel, demandé à toutes les personnes de nationalité congolaise, qui se sont fait enrôler sur les listes électorales, de bien vouloir se présenter dans les circonscriptions administratives pour vérifier si leurs noms existent bel et bien sur les listes provisoires affichées.

L'appel du DGAE fait suite à l'arrêté ministériel fixant la période de réclamations sur les listes électorales issues de la révision du 30 octobre 2025. En effet, la période allant du 3 au 16 décembre est consacrée aux réclamations de la population qui est appelée à faire preuve de patriotisme et de civisme démocratique aigus. Elle devrait massivement consulter ces listes provisoires disponibles dans les circonscriptions administratives de leurs domiciles respectifs. Chef de cet organe technique chargé d'assister le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation dans l'exécution de ses missions régaliennes, Jean-Claude Etoumbakoundou s'emploie, en bon chef d'orchestre, à mettre en musique cet arrêté.

Selon la DGAE, la consultation de ces listes est une occasion donnée à la population en âge de voter de procéder librement à la vérification de leurs identités : si les noms sont mal écrits, oubliés ou encore pour des noms mal affectés dans les bureaux de vote qui ne relèvent pas de leurs lieux de résidence. « Comme on peut le constater aisément, l'affichage à temps des listes provisoires

offre l'opportunité à tout un chacun de signaler auprès des commissions administratives où se trouvent leurs domiciles ou résidences, les éventuelles annotations à apporter par la suite sur ces listes provisoires, afin que celles-ci ne soient pas exposées aux critiques susceptibles d'entacher leur crédibilité. Or, la République du Congo qui aspire à des élections équitables, libres, transparentes et apaisées, n'a rien à gagner dans cette polémique », peut-on lire dans le communiqué.

Après le 16 décembre, les listes provisoires seront transmises à la DGAE à Brazzaville, où seront confectionnées les listes définitives, conformément à la loi. Il sied tout de même de rappeler que depuis le 3 décembre, les malles des listes électorales provisoires saisies ont été acheminées dans les circonscriptions administratives pour être traitées, avant leur retour à la DGAE pour une dernière saisie.

Questions des dispositions légales

La loi électorale confère aux autorités administratives des com-



Le préfet, DGAE, Jean-Claude Etoumbakoundou DR

pétences importantes en vue du succès de l'opération de révision des listes électorales. C'est le cas du décret n°2001-530 du 31 octobre 2001 portant création, attribution et organisation des commissions administratives de révision des listes électorales, modifié et complété par les décrets n° 2008-407 du 9 octobre 2008 et 2012-26 du 6 février 2012 qui dispose en son article 15 : « Les sous-préfets et les administrateurs-maires doivent, le même jour procéder à l'affichage des listes électorales dressées par

observations au ministre chargé des élections. Après la prise en compte des observations, les commissions administratives arrêtent les listes électorales définitives de la circonscription administrative. « Le ministre chargé des élections tient le fichier électoral national, constitué par l'ensemble des listes électorales, qui lui sont transmises par les préfets de département. Il arrête et publie les listes électorales », précise la loi.

Notons que le gouvernement s'emploie, à travers le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond-Zéphirin Mboulou, à mettre les bouchées doubles pour la bonne organisation de l'élection présidentielle de mars 2026 dont l'enjeu majeur est d'élire un nouveau président devant diriger le pays pendant les cinq prochaines années. La réussite d'une élection étant conditionnée, entre autres, par la maîtrise du corps électoral, la population est ainsi appelée à consulter massivement les listes provisoires en vue d'un scrutin apaisé et sans suspicion en mars 2026.

Parfait Wilfried Douniana

Communiqué de Presse AVANT TIRAGE AU SORT

Titre : Annonce du tirage au sort “Zwa Lopango” : un processus transparent et certifié

NSIA Vie Assurances informe le public de la tenue officielle du tirage au sort de la campagne « Zwa Lopango », une initiative destinée à récompenser l'un de ses clients ayant souscrit un contrat de prévoyance durant la période du 02 juillet au 14 décembre 2025, avec une prime annuelle égale ou supérieure à 10 000 FCFA.

Le tirage au sort s'appuiera sur une base de données clients soigneusement constituée, regroupant tous les assurés remplissant les critères d'éligibilité. Cette base a été certifiée par Maître Parfait SANDOUKOU, Huissier de Justice, garant de la transparence et de l'intégrité du processus. Au début de l'opération, l'huissier procédera à la lecture officielle du règlement intérieur, rappelant les conditions et modalités encadrant la sélection du gagnant.

La sélection sera effectuée à l'aide de l'outil numérique NSIA Gagnant, développé par DINA Corporation, permet-

tant un tirage aléatoire, sécurisé et totalement impartial. Dès que le numéro gagnant sera généré, le Maître de cérémonie contactera en direct le client retenu pour l'informer que son numéro de police a été tiré au sort, faisant de lui l'heureux bénéficiaire de la parcelle mise en jeu.

« Avec Zwa Lopango, nous réaffirmons notre engagement à valoriser nos clients en leur offrant des initiatives innovantes, transparentes et porteuses de sens. Ce tirage au sort illustre une fois de plus notre volonté de bâtir une relation de confiance durable avec chacun d'eux. »

Par cette annonce, NSIA Vie Assurances confirme son attachement à la transparence, à la modernisation de ses processus et à la reconnaissance de la fidélité de ses assurés.

Direction Générale de NSIA Vie Assurances

RELÈVEMENT POST-CATASTROPHE

Le Congo doté d'une stratégie quinquennale

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama-Dian Barry, a officiellement remis le 12 décembre à Brazzaville, à la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, la stratégie de relèvement post-catastrophe (2025-2030).

Considérée comme un outil fondamental pour la reconstruction durable des infrastructures et actifs productifs, détruits suite aux catastrophes naturelles vécues par un pays, cette stratégie et son plan d'action de reconstruction de dernière génération intègrent, selon le Pnud, les principes de résiliences climatiques en vue de prévenir toute récidive. Adama-Dian Barry a rappelé que cette stratégie et son plan d'action sont des outils de planification stratégiques et opérationnels conçus dans le cadre d'un dialogue fécond entre les experts de toutes les institutions nationales et l'ensemble des administrations.

« La présente stratégie et son plan d'action sont pétris dans le moule du «Build back better», ou reconstruire en mieux, qui traduit la vision éclairée de trouver dans la crise une opportunité de reconstruire durablement. Cette stratégie constitue un outil national de pilotage et de coordination, pour répondre efficacement aux catastrophes naturelles et aux chocs climatiques. Elle

définit une feuille de route claire visant à restaurer les infrastructures sociales de base ; renforcer les moyens de subsistance des populations affectées ; renforcer les capacités institutionnelles et communautaires ; préparer le pays à affronter avec plus de résilience les crises futures », a indiqué la représentante du Pnud.

Elle a également rappelé que cette stratégie ne se limite pas à un cadre technique dans la mesure où elle incarne une vision partagée d'un Congo capable de transformer chaque crise en une opportunité de reconstruction durable. Elle s'inscrit, a-t-elle poursuivi, dans la continuité des engagements nationaux et internationaux du pays, notamment l'agenda 2030 et l'agenda 2063 de l'Union africaine. « C'est une réponse structurée et ambitieuse face aux défis récurrents des catastrophes naturelles dont la plus récente en pleine saison sèche date du 14 juin 2025. A travers cette démarche, il ne s'agit pas seulement de réagir aux catastrophes, mais d'anticiper, de planifier et de



La ministre et les parties prenantes/Adiac

reconstruire en mieux. Elle symbolise un changement de paradigme : celui de passer d'une réponse d'urgence à une gestion intégrée et proactive des risques et du relèvement », a conclu Adama-Dian Barry.

Se félicitant des contributions des parties prenantes dans l'élaboration de cette stratégie, la ministre en charge de l'Action humanitaire a rappelé que ce document n'était pas qu'un simple rapport, mais une véritable feuille de route intégrant le concept fondamental de reconstruire en mieux. « Il vise à réduire la vulnérabilité de nos communautés face

aux aléas naturels, le renforcement de la résilience de nos infrastructures et de nos systèmes de prévention ainsi qu'à assurer une sécurité accrue et le bien-être pour tous. Ce document sera transmis aux hautes autorités du pays notamment au Premier ministre qui, à son tour, le transmettra au président de la République », a annoncé Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, précisant que la valeur de ce document réside désormais dans la capacité collective des différents acteurs à la traduire en actions concrètes.

Elle a pris l'engagement de

mettre en œuvre les stratégies de mobilisation des financements nécessaires à la réalisation de la stratégie 2025-2030. « Pour cette nouvelle étape, nous appelons nos partenaires à faire plus. Qu'il plaise à Madame la représentante du Pnud de continuer à nous accompagner dans cette longue marche vers la mise en œuvre de cette stratégie. Je voudrais pour ce faire, l'inviter à porter la casquette de la marraine pour l'organisation de la table ronde en vue de la mobilisation des ressources nécessaires au financement de la stratégie », a renchéri la ministre des Affaires sociales.

Parfait Wilfried Douniama

ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Remise des kits aux femmes vivant avec handicap

La dernière cohorte du Projet d'appui à l'intégration socioéconomique des jeunes filles-mères et femmes handicapées, victimes des violences multiformes, a reçu le 10 décembre des kits d'activités génératrices de revenus (AGR) destinés à favoriser leur autonomie socioéconomique.

Cette action marque la fin du projet lancé le 17 janvier grâce à un financement conjoint de l'ambassade de France au Congo pour un coût de dix millions FCFA et l'Observatoire handicap à hauteur d'un million.

La cérémonie qui s'est déroulée à la mairie de Mfilou, dans le septième arrondissement, en présence de la secrétaire de bureau du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Joëlle Poaty, et du chef de cabinet de l'administrateur maire de Mfilou concernant huit jeunes filles et femmes bénéficiaires vivant avec handicap.

Celles-ci ont reçu des kits pour l'exercice du commerce dans le mini alimentation, de la production agricole et de la couture. La première cohorte est composée de vingt jeunes filles-mères et femmes, tandis que la deuxième concerne vingt-deux, toutes victimes de différentes formes de



Une vue des kits Adiac

violences.

L'objectif du projet est de renforcer l'intégration socioéconomique de cette couche vulnérable. Il vise également à rendre financièrement ces jeunes filles-mères et femmes autonomes, dans le cadre de la vulgarisation des textes et instruments juridiques sur les droits des personnes vivant avec handicap. Une manière de favoriser la protection des victimes et la prévention des violences.

Ce projet est exécuté par l'organisation non gouvernementale « Observatoire handicap humanité » dirigée par Emmanuel Bati. Il concerne les arrondissements Bangongo, Moungali, Talangai, Mfilou, Madibou et Djiri. Les enseignements reçus ont porté sur la formation, les textes et instruments juridiques, la gestion financière, la gestion des AGR et la connaissance des droits des personnes vivant avec handicap.

Un comité de suivi et d'évaluation dirigé par Gabriel Biyoudi a été mis en place pour se déployer sur le terrain. Les critères de sélection ont été le handicap, la discrimination et la stigmatisation de cette couche vulnérable.

Selon le président de cette organisation, un travail de terrain a été effectué avec transparence suivant les objectifs fixés, la cible et l'étude de faisabilité. Il a félicité les partenaires pour la prise en compte de leurs suggestions avant d'évoquer les difficultés rencontrées sur le terrain, notamment le manque de cohérence entre le bénéficiaire et son activité à exercer.

Soucieux des difficultés rencontrées par cette catégorie de personnes, le secrétaire de bureau du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Joëlle Poaty, a invité ses conseurs à l'épargne pour attirer encore les partenaires.

Lydie Gisèle Oko

COUR SUPRÈME

Des magistrats formés à la gestion du contentieux de la propriété intellectuelle

Le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé et celui en charge de la justice ont co-organisé, le 9 décembre à Brazzaville, avec l'appui de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), un atelier spécial au profit des magistrats de la Cour suprême destiné à renforcer leurs connaissances professionnelles sur la gestion du contentieux de la propriété intellectuelle.

Au total une dizaine de magistrats en service à la Cour suprême ont pris part à cette formation dont l'ouverture a eu lieu en présence du premier président de cette chambre, Henri Bouka, et des responsables de l'Union européenne et de l'Unesco.

Trois thématiques ont été développées pour rafraîchir la mémoire de ces professionnels de droit sur cette problématique, notamment les inventions, les œuvres littéraires et artistiques, les marques, les dessins et les modèles.

L'objectif étant de permettre de doter les magistrats de la Cour, qui délibèrent en dernier ressort, de l'expertise nécessaire pour rendre des délibérations qui protègent les inventions afin d'attirer le maximum d'investisseurs.

« Nous pouvons affirmer que sans justice spécialisée, il n'y a ni protection efficace, ni attractivité durable. Lorsque la Cour suprême rend une décision claire et fondée en propriété intellectuelle, elle protège une



Le ministre Nicéphore Fylla et le président Henri Bouka posant en groupe avec les magistrats Adiac

invention locale contre le vol, consacre un droit d'auteur africain dans l'économie numérique qui rassure l'investisseur dans l'exploitation de sa marque ou son brevet chez nous. En clair, vous sécurisez l'innovation et crédibilisez le marché», a souligné le ministre en charge du Développement industriel, président du conseil d'administration de l'OAPI, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Selon lui, les magistrats doivent s'accommoder à la nouvelle donne afin de se situer au diapason de l'évolution mondiale, étant donné que la propriété intellectuelle évolue à un rythme effréné, ce qui fait que les « attentes d'aujourd'hui en matière des droits ne ressemblent » plus à celles d'hier, a-t-il renchéri.

« Vous êtes les derniers juges, un arrêt de votre Cour ne clôt pas seulement un contentieux, mais crée

aussi une norme de référence, affirme une ligne de souveraineté et trace des perspectives pour les juridictions inférieures. Dans notre espace OAPI, vos décisions résonnent bien au-delà des frontières nationales », a martelé Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Dans son intervention, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka a souligné l'intérêt pour les magistrats de sa chambre judiciaire d'être

multidisciplinaires. Il les a invités à saisir toute opportunité qui s'offre à eux pour enrichir leurs connaissances dans des domaines complexes, tels que la propriété industrielle, littéraire et artistique.

S'exprimant à cet effet, le directeur général de l'OAPI, Denis Loukou Bohoussou, a rappelé à tous le rôle « essentiel » des juridictions nationales dans la protection de la propriété intellectuelle.

Firmin Oyé

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Des déficients visuels édifiés sur le droit sexuel

L'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac) a organisé, le 11 décembre, à Brazzaville au profit des déficients visuels un atelier de sensibilisation sur le thème « La santé, droit sexuel et reproductif au profit des personnes vivant en situation de handicap visuel ».

L'objectif de cet atelier est de contribuer à la promotion des droits des personnes handicapées visuelles, question d'améliorer leurs conditions sociales. L'atelier s'inscrit dans le cadre des activités de la deuxième phase du projet axée sur la santé, le droit sexuel et reproductif commencées en 2024- 2025.

Au cours de cet atelier, les participants ont bénéficié des enseignements des facilitateurs de l'Association congolaise pour le bien-être familial avec un accent particulier sur le droit à la santé sexuelle et reproductive ainsi que sur l'accès aux services de santé pour les personnes



vivant avec handicap. Dans son mot de circonstance, le président de l'Unamac, Claudier Koko-

lo, a encouragé les déficients visuels à se battre pour l'application de la loi portant promotion des

D'après les organisateurs, l'Union africaine des aveugles et ses partenaires ont mis en place un projet portant sur la promotion des droits des aveugles et malvoyants en Afrique dont l'Unamac membre à part entière de l'AAFA sur les questions relatives au handicap visuel au Congo. Ce projet comporte deux phases, à savoir la phase du plaidoyer pour la ratification du protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des personnes handicapées ainsi que la phase de la ratification, en 2023, dudit protocole par le Congo.

Lydie Gisèle Oko

droits des aveugles et malvoyants en Afrique, en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

DISPARITION

Le monde rend hommage à Nelson Mandela

Une mémoire universelle face aux défis démocratiques et sociaux de notre époque.

Douze ans après sa disparition, Nelson Mandela continue de rassembler un monde secoué par les crises politiques, les tensions identitaires et les inégalités persistantes. Le 5 décembre 2025, diplomates, gouvernements et citoyens se sont unis pour rendre hommage à celui qui demeure l'un des plus puissants symboles de justice, de réconciliation et de dignité humaine.

À Johannesburg, les missions diplomatiques ont été les premières à exprimer leur reconnaissance. La délégation de l'Union européenne a rappelé que Mandela « continue d'inspirer nos actions », soulignant l'actualité brûlante de son héritage, alors que l'Europe comme l'Afrique affrontent montée des extrémismes, crispations sociales et défis migratoires.

L'ambassade de France a salué «un combattant de la liberté emblématique», rappelant l'atta-



chement profond du public français à Madiba depuis son voyage historique à Paris en 1990, accueilli par le président François Mitterrand. La Russie, par la voix de son ambassade à Pretoria,

a également rendu hommage à Nelson Mandela, rappelant les liens historiques entre l'URSS et l'ANC durant la lutte armée.

A Prétoria, une marche géante a rassemblé plus de 10 000 par-

ticipants. «Dire merci à Madiba, c'est aussi se demander si nous sommes fidèles à ce qu'il nous a légué», a déclaré le directeur général de la fondation Nelson Mandela, Mbongiseni Buthelezi, appelant la jeunesse sud-africaine à «raviver l'énergie du courage moral». L'ANC, parti qu'il a dirigé, a souligné que «son absence se fait toujours sentir», rappelant que Nelson Mandela incarnait «l'humilité, le sens du devoir et la loyauté envers le peuple». À l'heure où l'Afrique du Sud lutte contre la corruption, les inégalités et les tensions communautaires, et où le monde traverse crises démocratiques et guerres, Mandela apparaît plus que jamais comme une conscience morale universelle. Son héritage n'est pas seulement un rappel du passé, mais un projet pour l'avenir.

Nelson Mandela, premier président noir d'Afrique du Sud démocratiquement élu en 1994, s'est éteint le 5 décembre 2013 à 95 ans, après un long combat contre une infection pulmonaire. Détenu durant 27 ans pour avoir résisté au régime d'apartheid, il demeure le «Père de la Nation», reconnu pour avoir refusé la vengeance au profit du pardon et du dialogue. Son message, dans un monde fragilisé, résonne comme un appel à reconstruire des ponts là où s'élèvent des murs.

Noël Ndong

TENTATIVE DE COUP D'ETAT

Le Bénin salue la solidarité de la CEDEAO

Le gouvernement béninois a exprimé lundi soir sa gratitude envers les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en particulier le Nigeria et la Côte d'Ivoire, pour leur assistance apportée lors de la tentative de coup d'Etat survenue dimanche dernier.

Face à la gravité de la situation, la coopération sous-régionale s'est immédiatement mobilisée sous l'égide de la CEDEAO et à la demande des autorités béninoises, indique le gouvernement béninois dans son communiqué.

«Le Nigeria nous est venu en aide en procédant en fin de journée à des frappes aériennes ciblées qui ont permis d'immobiliser certains engins blindés», précise le communiqué, ajoutant que l'opération s'est déroulée avec succès et sans pertes humaines.

Selon la même source, «les derniers assaillants, ayant constaté les manœuvres préparatoires, ont pris la fuite.» Le contrôle de la base visée a été rétabli, et une force en attente de la CEDEAO, composée de soldats nigérians arrivés dans la nuit de dimanche à lundi, y est désormais déployée pour soutenir l'Armée républicaine.

Une force spéciale en provenance de Côte d'Ivoire est également arrivée dimanche soir à Cotonou pour se positionner en vue d'éventuelles actions complémentaires, souligne le document.

Le gouvernement béninois s'est réuni lundi en conseil extraordinaire et élargi pour examiner les événements du dimanche dernier. Selon le point présenté par le chef de l'Etat, le groupuscule de militaires à l'origine de la mutinerie avait planifié de destituer le président de la République, de prendre le contrôle des institutions et de remettre en cause l'ordre constitutionnel.

Aux environs de cinq heures du matin, les mutins se sont dirigés vers la résidence du chef de l'Etat, où de violents échanges de feu ont eu lieu avec des éléments de la Garde républicaine. Mis en difficulté par la résistance des forces loyales, les assaillants se sont repliés avant de se rendre à la télévision nationale qu'ils ont brièvement contrôlée. Ils y ont diffusé une déclaration avant d'en être délogés par l'armée, indique le communiqué.

Xinhua

Ouverture du 9^e Congrès panafricain à Lomé

Le 9^e Congrès panafricain s'est ouvert lundi à Lomé sous le thème «Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir».

La rencontre se tient en présence d'afrodescendants venus notamment du Brésil, des Caraïbes et de Colombie, ce dernier pays étant invité d'honneur.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Faure Gnassingbé, président du Conseil des ministres du Togo, en présence du représentant de la Commission de l'Union africaine, Amr Aljowaily, de la vice-présidente de la Colombie, Francia Elena Márquez Mina, ainsi que de la représentante des afrodescendants du Brésil, Marina Duarte. Dans son allocution, Faure Gnassingbé a souligné que l'Afrique et sa diaspora se retrouvaient «à nouveau debout, réunies, conscientes de leur puissance et de leur unité».

Il a affirmé que le renouveau

panafrican constitue une nécessité stratégique, que la réforme du multilatéralisme était devenue une exigence, et que la souveraineté africaine passait aussi par la reconquête du narratif et de l'identité du continent.

«Aucune puissance ne s'est affirmée en laissant les autres raconter son histoire», a-t-il indiqué, appelant à transformer les principes défendus à Lomé en «plan d'action africain crédible et uniifié».

L'événement s'inscrit dans le cadre de la Décennie 2021-2031 proclamée par l'Union africaine pour l'histoire des Racines africaines et de la diaspora africaine, et se tient 125 ans après le premier Congrès panafricain organisé en 1900 à Londres.

Prévu jusqu'au 12 décembre,

le congrès de Lomé est présenté comme une plateforme stratégique pour débattre du rôle de l'Afrique dans la réforme de l'architecture mondiale et du renouveau panafrican.

Les travaux incluent la restitution des conférences préparatoires tenues en Afrique du Sud, au Mali, au Maroc, au Congo, en Tanzanie et au Brésil, ainsi que des débats sur plusieurs thématiques, dont la place de l'Afrique dans les institutions multilatérales, l'idéal panafrican dans le contexte actuel, la promotion du narratif africain, et la contribution des Africains et afrodescendants au développement économique intégré du continent. Huit commissions thématiques abordent également la vision panafricaine pour le XXI^e siècle, la réforme du multilatéralisme, la décolonisation des esprits, ainsi que les questions de réparation et de restitution des biens culturels africains.

Xinhua

«Aucune puissance ne s'est affirmée en laissant les autres raconter son histoire»

LA FONDATION MTN CONGO RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN OFFRANT UN COLLEGE MODERNE AU VILLAGE EKOUASSENDE

Le 3 décembre dernier, le village d'Ekuassende, dans le département de la Nkeni-Alima, a été le théâtre d'un moment fort pour l'éducation en milieu rural.

Sous le patronage du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, et en présence du Directeur Général de MTN Congo et Président Exécutif de la Fondation MTN, Mohammed Rufai, un collège entièrement neuf a été officiellement inauguré. Un événement qui marque une nouvelle avancée dans la lutte contre la fracture éducative en République du Congo.

Un investissement stratégique au service de l'avenir

Financé à hauteur de plus de 46 millions de francs CFA par la Fondation MTN, ce projet s'inscrit dans la continuité d'une politique ambitieuse : donner aux enfants, même dans les zones les plus reculées, les moyens d'accéder à une éducation de qualité. Pour MTN Congo, l'éducation demeure un levier majeur de développement économique, d'émancipation sociale et de réduction des inégalités.

Cet engagement ne date pas d'hier. L'entreprise multiplie depuis plusieurs années les initiatives en faveur de la



tout un écosystème éducatif que ce collège contribue à revitaliser. Il réduit considérablement les distances que de nombreux enfants devaient parcourir pour rejoindre un établissement scolaire. Il participe également à limiter l'exode rural en apportant, localement, un accès à l'enseignement secondaire. Surtout, il envoie un signal fort : les enfants des zones rurales méritent les mêmes opportunités que ceux des centres urbains. Pour la Fondation MTN Congo, cette inauguration n'est qu'une étape supplémentaire dans un engagement de long terme.

Un symbole d'espoir et de progrès
À Ekuassende, ce collège est bien plus qu'un bâtiment : c'est une promesse. Une promesse faite à la jeunesse congolaise, celle d'un avenir plus accessible, plus équitable, et plus ouvert sur le monde.

Un signal fort en faveur de l'inclusion

Avec cette inauguration, la Fondation MTN Congo réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion sociale et de l'égalité des chances. Dans un contexte où l'accès aux infrastructures scolaires reste inégal selon les localités, le collège d'Ekuassende constitue un signal fort en direction des zones rurales. Pour de nombreuses familles, il représente désormais un point d'appui essentiel pour l'avenir de leurs enfants.

En misant sur l'éducation, la Fondation MTN Congo confirme son rôle de partenaire engagé du développement national, et réaffirme qu'investir dans les enfants d'aujourd'hui, c'est bâtir le Congo de demain.



jeunesse : distribution de milliers de kits scolaires, déploiement de programmes de formation aux métiers du numérique comme MTN Skills Academy, et construction d'infrastructures éducatives durables. Autant d'actions qui traduisent une conviction profonde : un pays ne peut avancer sans une génération formée, équipée et confiante en son avenir.

Un établissement moderne, pensé pour durer

Édifié sur une superficie de 300 m², le

nouveau collège d'Ekuassende se distingue par sa qualité de construction et sa conception tournée vers le confort des élèves.

Il comprend notamment :

- Trois salles de classe modernes, chacune équipée d'un tableau pédagogique ;
- Un bloc administratif composé de deux bureaux ;
- Une large véranda pensée comme un espace d'attente et de protection lors des intempéries ;
- Des latrines ;

Construit sur un soubassement en agglos renforcé par des longrines en béton armé, avec une charpente en bois rouge traité et une couverture en tôle bac alu, le bâtiment répond aux exigences de durabilité indispensables dans les zones rurales où les conditions climatiques peuvent être rudes. L'objectif est clair : offrir aux enfants un lieu d'apprentissage sûr, solide et inspirant.

Un impact social profond et mesurable

Au-delà de l'infrastructure, c'est



CEMAC

Les États membres se dotent d'un système intégré d'information alimentaire

Plus de soixante experts venus de la sous-région placent, depuis le 8 décembre à Libreville (Gabon), sur l'élaboration des bilans alimentaires. Cette initiative régionale, soutenue par la Banque mondiale, vise à renforcer les capacités nationales et à doter la sous-région d'un système intégré d'information alimentaire.

L'atelier régional de formation sur la méthodologie d'élaboration des statistiques du bilan alimentaire, organisé du 8 au 12 décembre dans la capitale gabonaise, est piloté par la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). Il est financé par la Banque mondiale, avec l'appui technique de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (Afristat). La rencontre réunit des cadres des Instituts nationaux de statistique du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine et du Tchad, ainsi que plusieurs structures spécialisées communautaires.

Le bilan alimentaire, rappelons-le, constitue un outil stratégique d'aide à la décision. Il permet d'analyser les équilibres entre production, importations, exportations et consommation des produits alimentaires, tout en suivant les progrès



accomplis en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'objectif de cet atelier est de renforcer les compétences des États membres dans l'application de la méthodologie onusienne d'élaboration du bilan alimentaire, notamment à travers l'utilisation de l'application Shiny-FBS. Durant ces cinq jours, les participants sont formés à la saisie, à la structuration et à la validation des données, et sont invités à partager leurs expériences

nationales.

À l'ouverture des travaux, Madior Fall, représentant d'Afristat, a insisté sur les priorités de la rencontre. « *Il s'agit de sensibiliser les parties prenantes à la nécessité d'inscrire la compilation des bilans alimentaires comme un exercice annuel, à l'instar des comptes nationaux ; et de montrer que leur disponibilité aide à définir les politiques nationales et régionales pour assurer la sécurité*

alimentaire », a-t-il déclaré. Les organisateurs souhaitent également encourager le partage d'expériences en matière de production et de valorisation des bilans alimentaires. Dans un contexte régional marqué par la volatilité des productions agricoles, la dépendance accrue aux importations et les effets du changement climatique, Nicolas Beyeme Nguema, Commissaire en charge du Département des politiques économiques, monétaire et

financière de la Cemac, a rappelé l'importance de cet outil statistique. Selon lui, « les statistiques du bilan alimentaire constituent un instrument indispensable pour éclairer les décisions des autorités publiques et orienter les choix d'investissement des opérateurs économiques. Elles sont au cœur de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire, deux enjeux stratégiques pour l'avenir de notre sous-région, a-t-il martelé.

Fiacre Kombo

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé visite le Marché de Noël

À l'initiative de la commission Femmes du Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE), présidée par Agnès Ounounou, une idée sortie de Noël à Paris et en Ile-de-France a permis de faire découvrir les cultures des deux Congo à travers l'exposition et la commercialisation des produits (vêtements/bijoux, art, littérature, cosmétiques, art de la table, etc.) et de services s'inspirant des cultures du Bassin du Congo.

Samedi 13 décembre, en soutien de cette initiative

et exprimant chaque jour davantage la proximité

avec la diaspora, le ministre conseiller a visité les stands dressés au Palais de la Femme – Espace Joséphine Baker du onzième arrondissement parisien.

Une occasion pour la ministre conseiller Armand

Rémy Balloud-Tabawé d'apprécier les deux ouvrages Slow Success / Juillienne et le secret de l'entrepreneurat de l'auteur Dimitri M'Foumou-Titi.

Laure Volpato, ambassadrice du Marché de Noël congolais, artiste violoncelliste de grand talent, grâce à son univers musical raffiné et inspirant a sublimé cette journée dédiée à la culture, à la fête et au partage.

De l'avis unanime, c'était un moment de partage dans le pays d'accueil pour les deux Congo à ne manquer sous aucun prétexte.

Marie Alfred Ngoma



Marché de Noël congolais en présence du Ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé



Photo de groupe commission Femmes DR

ACCÈS DES POPULATIONS À L'ÉLECTRICITÉ

Le Réseau Mwangaza dénonce une disparité des chiffres

Cette plateforme d'ONG déplore l'absence de données fiables concernant le véritable taux d'accès à l'électricité et appelle le ministre en charge du secteur à faire en sorte que soient harmonisées et rendues publiques les données.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 9 décembre dans la salle de conférence de Resource matters, organisation membre du réseau Mwangaza, sur le thème : «Electrification de la RDC : entre disparités et fiabilités des données», les organisateurs se sont dit inquiets des incohérences de données du secteur de l'électricité.

Le Réseau Mwangaza a noté qu'à l'occasion du Business Forum Makutano 2025, le ministre des Ressources hydrauliques et de l'électricité, Aimé Molendo Sakombi, avait annoncé plusieurs avancées majeures concernant la gouvernance du secteur énergétique en République démocratique du Congo notamment un taux d'accès à l'électricité et de desserte en électricité en RDC qui serait passé «de 9 % à 21,5 % en 5 ans, soit près de 200 % d'augmentation».

Pour le Réseau Mwangaza, cette déclaration contraste



Christian Mbenga, Ursule Kibande et Emmanuel Musuyu, du Réseau Mwangaza DR

avec d'autres sources. «*A titre illustratif, le rapport annuel édition 2024 de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité en RDC (ARE) publié en mars 2025 mentionne un taux d'accès d'environ 10,3%, le différenciant du taux de desserte estimé à 28,6%, tandis qu'un rapport de la Banque mondiale, évoque un taux de 22,1% en 2023. Alors que le rapport 2024 de Gogla parle de 19% de taux d'accès.*

Pour la plateforme, en dépit des disparités de ces statistiques, la RDC compte parmi les pays subsahariens à taux d'accès les plus bas. «*La faible quantité d'énergie produite est consommée en grande partie par les industries minières. La concentration d'accès reste dans les milieux urbains, contrairement aux milieux ruraux dont le taux est estimé à 1%.*

Plusieurs initiatives gouvernementales sont envisagées

outre, l'absence de mécanismes clairs de transparence et de redevabilité dans un environnement exposé aux risques très élevés de corruption et de détournements, ces initiatives demeureront des éléphants blancs,» déplorent ses membres.

Dans la ligne de la mission qu'il s'est assignée, le Réseau Mwangaza, face à ces réalités, a exhorté le ministre des Ressources hydrauliques et électricité d'harmoniser, à travers ses services techniques, les données relatives au taux d'accès à l'électricité au niveau du pays et à les rendre publiques. Il a aussi été recommandé au ministre Sakombi de dissocier les taux d'accès par catégorie : ménages, compagnies minières, grandes entreprises, PME, etc. Et de rendre publiques les mécanismes mis en place pour assurer la transparence et la redevabilité des initiatives en cours de réalisation.

Lucien Dianzenza

CHOLÉRA

L'urgence nationale que personne ne peut ignorer

Seize provinces touchées, des enfants décimés et un plan sous-financé : Kinshasa fait face à une crise sanitaire majeure.

La République démocratique du Congo fait face à sa plus grave épidémie de choléra depuis un quart de siècle, alerte l'Unicef dans un rapport publié le 8 décembre. Depuis janvier, 64 427 cas ont été enregistrés, dont 1 888 décès. Les enfants représentent plus d'un quart des contaminations, soit 14 818 cas et 340 décès, un niveau jugé «inadmissible» par l'organisation. «*Il est inacceptable que les enfants congolais soient si durement touchés par une maladie entièrement évitable*», dénonce John Agbor, représentant de l'Unicef en RDC. Il appelle à des investissements massifs dans l'eau, l'assainissement et les services de santé, notamment dans les zones les plus touchées.

Une propagation massive : 17 provinces affectées, Kinshasa incluse

L'épidémie touche désormais 17 des 26 provinces, y compris Kinshasa, généralement épargnée. En moyenne, 23,4 % des cas concernent des enfants, un taux qui grimpe dans certaines zones vulnérables. Dans la capitale, un foyer d'accueil a été ra-

vagé par la maladie : 16 enfants sur 62 y sont morts en quelques jours, révélant l'extrême fragilité des structures d'accueil et la rapidité de propagation du choléra.

Accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement : un terrain propice

Selon l'Enquête démographique et de santé (2024-2025), seuls 43 % des Congolais ont accès à une source minimale d'eau potable, le taux le plus faible d'Afrique subsaharienne, et à peine 15 % disposent d'un assainissement de base. Ce déficit structurel, accentué par les conflits à l'Est, les déplacements de population, les inondations et une urbanisation incontrôlée, favorise les flambées épidémiques. À Kinshasa comme à Goma, la méconnaissance des symptômes et les retards de prise en charge aggravent la mortalité.

Des plans nationaux ambitieux... mais gravement sous-financés

Le Plan multisectoriel pour l'élimination du choléra (PMSEC 2023-2027), doté d'un budget de 192 millions de dollars, reste

très en deçà de ses besoins. L'examen à mi-parcours mené en mai 2025 recommande un renforcement de la coordination, mais surtout un financement d'urgence. Une initiative parallèle, «Fleuve Congo sans choléra», s'efforce d'améliorer l'hygiène dans les ports et d'assurer l'accès à l'eau potable le long du fleuve, mais ses effets restent limités.

L'Unicef en première ligne, mais des ressources insuffisantes

Entre janvier et octobre 2025, l'Unicef a sensibilisé 13,5 millions de personnes aux gestes de prévention. Pourtant, l'organisation alerte : «Le financement pour 2026 est extrêmement fragile», prévient John Agbor. L'Unicef estime à 6 millions de dollars les fonds nécessaires pour maintenir une capacité d'intervention rapide.

Cette épidémie, l'une des plus meurtrières en 25 ans, révèle l'urgence d'un engagement national et international renforcé pour garantir un accès durable à l'eau, à l'hygiène et à la santé pour des millions de familles.

RDC

OLPA préoccupé par la détention d'un journaliste

L'ONG, qui a déploré la procédure cavalière ayant conduit à la détention du journaliste, a exhorté les autorités judiciaires au respect du droit de la défense afin de garantir une bonne administration de la justice et préserver la liberté de presse.

L'ONG de défense et de promotion de la liberté de la presse basée en République démocratique du Congo, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (OLPA), s'est dit préoccupée par la détention d'Ali Male, journaliste et directeur du média en ligne Enquetenews.info. Sans se prononcer sur le fond de ce dossier, l'organisation a, néanmoins, déploré la procédure cavalière ayant conduit à la détention du journaliste. Elle exhorté les autorités judiciaires au respect du droit de la défense «afin de garantir une bonne administration de la justice et préserver la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme».

Ce professionnel des médias, a rappelé l'OLPA, a été interpellé, le 8 décembre, par trois individus en tenue civile munis d'un avis de recherche, non loin de son domicile du quartier Yolo, dans la commune de Kalamu. «*Il a été conduit directement au cachot du parquet général de Kinshasa/Matete et auditionné sept heures plus tard par un magistrat qui l'a inculpé pour le motif de diffamation à l'endroit du colonel Serge Bolisome, un officier supérieur des Forces armées de RDC (FARDC) et propriétaire du débit de boissons dénommé À suivre*», a précisé l'ONG dans son communiqué du 9 décembre.

Et de noter que le Parquet l'a accusé d'avoir publié une série d'articles sur son média en ligne (<https://enquetenews.info/rdc-1ere-zone-de-defense...> <https://enquetenews.info/rdc-scandale-au-parquet-militaire...>) mettant gravement en cause les agissements de l'officier de l'armée. Il y est question d'actes d'intimidation, d'arrestations arbitraires et de tapage nocturne au quartier Mombele, dans la commune de Limete, au centre de Kinshasa.

LD.

UNESCO

Le caftan marocain officiellement inscrit au patrimoine immatériel

Réuni en sa 20^e session à New Delhi, le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco a inscrit le 10 décembre le « Caftan marocain : arts, traditions et savoir-faire » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette inscription marque une reconnaissance internationale forte du rôle du Maroc dans la protection de son héritage culturel. Elle met également en lumière la vision du roi Mohammed VI, engagée depuis plusieurs années en faveur de la préservation des expressions artistiques authentiques et des savoir-faire traditionnels considérés comme essentiels au développement durable et à la cohésion sociale.

Symbolique d'élégance et de raffinement, le caftan marocain porte une

histoire pluriséculaire. Transmis de génération en génération, il reflète l'identité plurielle du pays et la créativité de ses artisans, dont les techniques varient d'une région à l'autre. Cette pièce maîtresse du patrimoine vestimentaire marocain continue aujourd'hui d'incarner l'alliance entre tradition, modernité et excellence artisanale.

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) salue également, à travers cette décision, l'implication constante du Maroc au sein de l'organisation et son action en faveur de la diversité culturelle. Le Comité a souligné la contribution du Royaume à la sauvegarde d'un patrimoine vivant fondé sur la transmission intergénérationnelle, la créativité et le dialogue entre les cultures.

Fort de cette reconnaissance, le Maroc entend poursuivre et renforcer les actions destinées à protéger et valoriser les savoir-faire liés au caftan. Le Royaume réaffirme ainsi son attachement aux valeurs universelles de respect, de diversité et de partage qui fondent le mandat de l'Unesco.

Merveille Jessica Atipo



Des femmes défilant vêtues de caftan marocain/DR

Le Comité a souligné la contribution du Royaume à la sauvegarde d'un patrimoine vivant fondé sur la transmission intergénérationnelle, la créativité et le dialogue entre les cultures.



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

(PSIPJ) UNITE DE GESTION DU PROJET

Additif n°01 au Dossier d'Appel d'Offres National
N°008/MASSAH/UGP-PSIPJ/S/AON/2025 S?



Le présent additif apporte des modifications au dossier d'appel d'offres relatif à la « Reprographie des modules de formation au profit de la première cohorte des jeunes apprenants dans le cadre de la mise en œuvre de la Sous-composante 6.1, en quatre (04) lots : Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo ». Ces modifications concernent les dispositions des IS 23.1 et IS 26.1 des Données Particulières, ainsi que la Section IV-Formulaire de soumission (page 61), relatives au titre des programmes d'activités des lots 3 et 4.

Elles portent spécifiquement sur :

- la date et l'heure limites de dépôt des soumissions ;
- la date et l'heure d'ouverture des plis ;
- les intitulés des programmes d'activités des lots 3 et 4.

POURIS 23.1

-Données initiales relatives à la date et à l'heure limites de dépôt des soumissions
Date : 16 décembre 2025 ;
Heure : 12 heures 00, heure de Brazzaville.

-Nouvelles données relatives à la date et à l'heure

limites de dépôt des soumissions à considérer:

Date : 22 décembre 2025 ;
Heure : 12 heures 00, heure de Brazzaville.

POURIS 26.1

• Données initiales relatives à la date et à l'heure d'ouverture des plis

Date : 16 décembre 2025
Heure : 12 heures 30 minutes, heure de Brazzaville.

• Nouvelles données relatives à la date et à l'heure d'ouverture des plis à considérer:

Date : 22 décembre 2025 ;
Heure : 12 heures 30 minutes, heure de Brazzaville.

POUR LES INTITULÉS DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DES LOTS 3 ET 4.

•!• Données initiales relatives aux intitulés des lots 3 et 4

Programme d'activités Lot 3 : Reprographie des modules de formation au profit de la première cohorte des jeunes apprenants de Pointe-Noire ;

Programme d'activités Lot 4: Reprographie des

modules de formation au profit de la première cohorte des jeunes apprenants de Pointe-Noire.

•!• Nouvelles données relatives à la date et à l'heure d'ouverture des plis à considérer: Programme d'activités Lot 3 : Reprographie des modules de formation au profit de la première cohorte des jeunes apprenants de Dolisie (Lot 3 : Quantité inchangée);

Programme d'activités Lot 4: Reprographie des modules de formation au profit de la première cohorte des jeunes apprenants de Ouedo (Lot 4 : Quantité inchangée).

N.B: Les autres informations contenues dans le dossier d'appel d'offres restent inchangées.

Fait à Brazzaville, le

12.12.2025



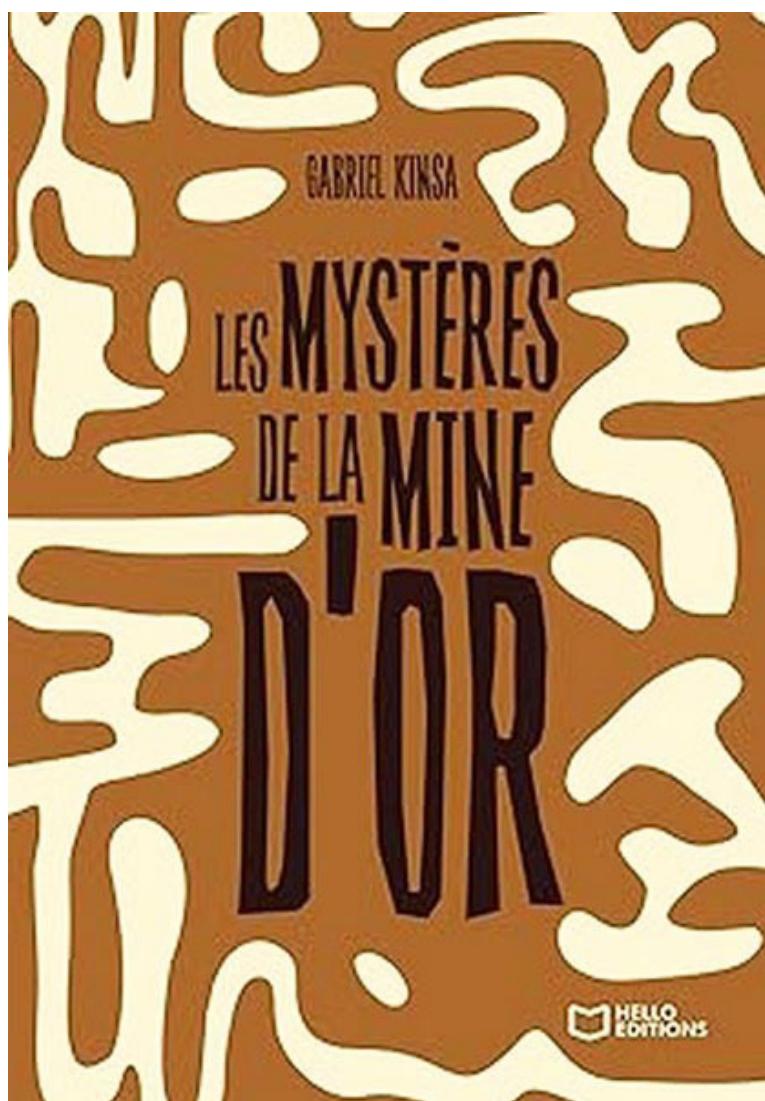
VIENT DE PARAÎTRE

«Les mystères de la mine d'or» de Gabriel Kinsa

Paru le 12 décembre à Hello éditions, le nouveau roman «Les mystères de la mine d'or» vient d'enrichir la bibliographie variée de Gabriel Kinsa.

Dans ce nouvel ouvrage, l'un des personnages du roman, Simon Vandenvan, ouvrier bruxellois, découvre une cassette rouillée contenant un croquis et le mot «Nio-lo», qui signifie or en kongo. Ses recherches le mènent au quartier de Matongé, puis vers Kinshasa où il rencontre JC. Ensemble, ils traversent le fleuve jusqu'à Brazzaville. De là, Simon croise Léa dans des circonstances rocambolesques. Cette dernière l'entraîne vers la forêt de Lemba, territoire sacré où se trouve Ta Mbanja, gardien de mémoire, et y découvre une vie rythmée par des rites et des mystères. Cependant, Félix Ngoki et ses milices convoitent la mine.

Entre affrontements et visions, Simon vit aussi avec Léa, outre d'intenses instants, une complicité fragile et révélatrice. De retour à



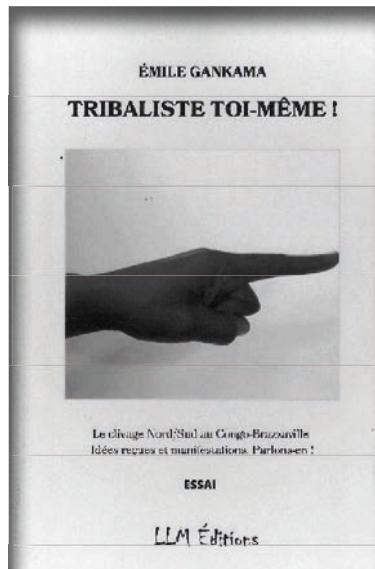
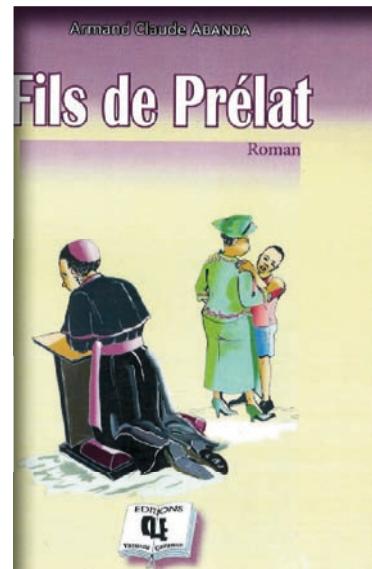
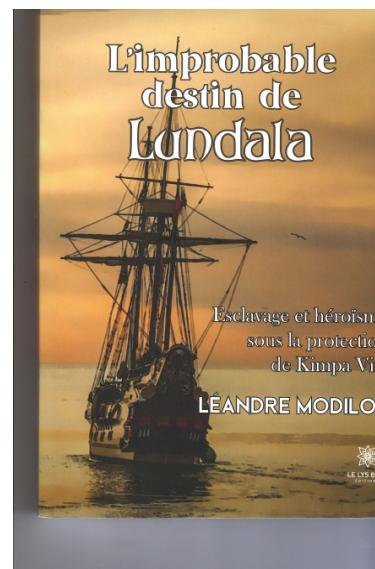
Bruxelles, Simon n'est plus le même. Son passage à Lemba l'a transformé : au-delà de l'or, il porte désormais un héritage spirituel et une mémoire invisible. Sa quête est devenue une initiation. À propos de Gabriel Kinsa

Gabriel Kinsa est un artiste pluridisciplinaire originaire de Boko, au sud de la République du Congo. Conte, comédien, metteur en scène, musicien et écrivain, il est reconnu comme l'un des plus grands conteurs francophones contemporains. Il grandit dans un environnement rural où il découvre très tôt la richesse de l'oralité traditionnelle. Après ses études à Boko, il s'installe à Brazzaville en 1974, où il entre en contact avec la diversité culturelle du pays et découvre le théâtre, marquant ainsi le début de sa vocation artistique. Installé en

France depuis près de trente ans, Gabriel Kinsa reste profondément attaché à ses racines congolaises. Il se définit comme un jongleur de contes, capable de faire dialoguer les traditions ancestrales du Bassin du Congo avec les enjeux contemporains. Il est l'auteur de plusieurs albums de jeunesse, CD de contes, romans et compositions musicales. Parmi ses œuvres récentes figurent les romans «Sur la route du Lemba» et «Lubambu l'ivresse de la mémoire» qui explorent les dimensions initiatiques, métaphysiques et politiques de la mémoire africaine. Gabriel Kinsa milite également pour la transmission de l'oralité aux jeunes générations. Il projette de créer une école d'art au Congo et d'organiser un festival du livre et de l'oralité dans son village natal.

Marie Alfred Ngoma

EN VENTE

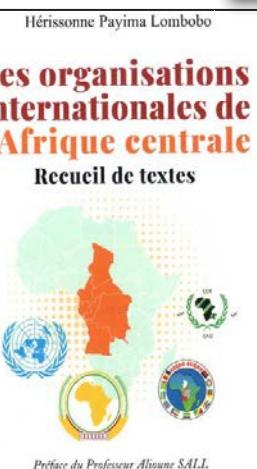
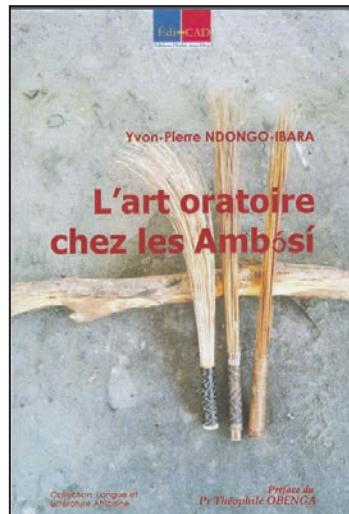


Juste Désiré MONDELE

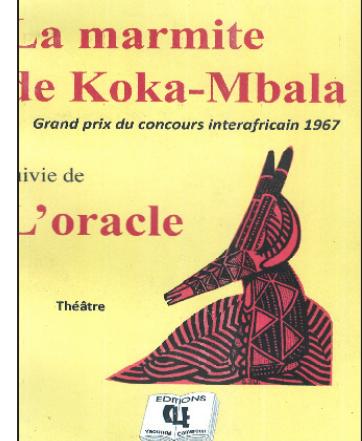
Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo
Discours et activités menées
(2022-2023)

Preface de Florent TSIBA

Axaia



Guy MENGA



DROITS HUMAINS

Clap de fin pour la première édition du Festival slam

La clôture, le 10 décembre, à l'Institut Bana Moyi de la première édition du Festival slam pour les droits humains a coïncidé avec la commémoration de la journée internationale des droits de l'Homme.

Trois jours durant, l'espace culturel du quartier Ex-Télé a vibré au rythme du slam, de l'expression citoyenne et de l'engagement artistique entièrement tourné vers la défense de la dignité humaine.

Lors de la cérémonie de clôture, le directeur exécutif du Centre d'actions pour le développement (CAD), Trésor Nzila, a rappelé avec force « l'importance de l'être humain, de la justice et de la dignité » au sein de la République. Il a invité les organisations de la société civile ainsi que le gouvernement à redoubler d'efforts pour garantir le respect effectif des droits humains au Congo, soulignant que l'art peut aussi être un puissant moteur de conscience et de mobilisation.



Prestation des artistes/Adiac

Trois jours d'art, de plaidoyer et de patriotisme

Les artistes slameurs qui se sont succédé sur les scènes du festival ont livré, tout au long de ces trois jours, des textes engagés sur des thé-

matiques tels que: droits des femmes et des enfants, patriotisme, panafricanisme, identité culturelle, retour à l'authenticité, mais aussi critique sociale et appel à la responsabilité citoyenne. Entre dénonciation, sensi-

bilisation et transmission, leurs prestations poétiques ont conquis le public, mêlant émotions fortes et réflexions civiques. Parmi les moments marquants, l'actuel champion d'Afrique de slam, Aris, a captivé l'audi-

Cette première édition du Festival slam pour les droits humains, initiée par le CAD, se referme sur une note d'espoir et de mobilisation.

toire par une performance saluée par des acclamations prolongées.

Le concours « Voix Libre », organisé en marge du festival, s'est conclu par la remise des prix aux gagnants. Ces derniers ont reçu des distinctions allant d'un enregistrement studio à la réalisation d'un clip vidéo, en passant par un accompagnement médiatique et un trophée officiel du festival.

Cette première édition du Festival slam pour les droits humains, initiée par le CAD, se referme sur une note d'espoir et de mobilisation. Elle a réussi à créer un espace où l'art et l'engagement citoyen se rencontrent, rappelant que la parole poétique peut être un levier puissant pour défendre les libertés fondamentales et promouvoir une culture de paix et de justice.

Rude Ngoma

TOURNOI NATIONAL DE COHÉSION ET DE LA FRATERNITÉ DE HANDBALL

La DGSP annonce les couleurs

L'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) s'est imposée, le 12 décembre, face à l'Interclub (21-8) au gymnase Michel-d'Ornano en ouverture du tournoi national de cohésion et de la fraternité de handball organisé par la Dynamique le Réveil du handball congolais.

La DGSP a assumé son statut de favoris de la compétition. Elle n'a pas fait de détails face à l'Interclub puis a lancé un message à ses concurrents qu'il est bien armé pour mettre en échec n'importe quel adversaire. La DGSP a mené l'Inter à la mi-temps 10-5 et a creusé le plus grand écart grâce à sa solidité défensive. De cinq buts à la première mi-temps, la DGSP n'a concédé que trois en seconde. Une performance saluée par son entraîneur. « L'équipe s'est bien exprimée. Nous sommes satisfaits de sa performance parce que l'Inter est une grande équipe. C'était un bon match. L'organisation de ce tournoi est une bonne chose. Nous encourageons ce genre d'initiatives car les athlètes sont restés longtemps sans jouer. Il nous fait du bien », a commenté Oswald André Ntsoumou.

Le coach d'Interclub justifie cette défaite par le manque de réalisme de ses joueuses. « Nous avons posé un défi physique à la DGSP mais nous avons péché à la finition. Il y a eu trop d'actions manquées. Nous avons pris bonne note et nous allons nous améliorer. Je suis à 95% convaincu que les matches à venir, il y aura une grande différence », a assuré Gildas Olivier Mbedi, l'entraîneur d'Inter, convaincu que ce genre de tournoi mettra en confiance les jeunes handballeuses dont il a la charge d'encadrer.

Dans son mot d'ouverture, la présidente du Comité d'organisation du tournoi a rappelé les objectifs visés. « Nous sommes ici pas pour gagner mais pour



partager, apprendre et créer des souvenirs inoubliables dans un esprit de fraternité et de fair-play. Faisons ensemble que nous soyons unis, compacts et cohérents au service de handball pour l'aboutissement glorieux de notre chère discipline : le handball », a déclaré Christelle Colombe Bouaka Milandou, coordonnatrice de la Dynamique.

Cette compétition intervient après l'organisation réussie du tournoi « J'aime Madingou au sens propre ». La présence à Brazzaville des équipes de la République démocratique du

Congo donne plus de saveur à ce nouveau tournoi qui s'achèvera le 22 décembre. Aline France Etokabeka, présidente du Forum horizon initiative et créativité a donné le coup d'envoi de ce tournoi en sa qualité de marraine.

James Golden Eloué



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AON)
N° 010/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025
Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à une enveloppe)



Appel d'Offres No	010/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025
Projet	Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
P501343	
Acheteur	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Pays	République du Congo
Intitulé du Marché	Marché N°CG-058-PASEL-FNT-25 relatif à la fourniture d'un transformateur Très Haute Tension pour le poste de TCHIELAMPO
Prêt BIRD	N°9686-CG
Emis le 1	5 décembre 2025

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture d'un transformateur Très Haute Tension pour le poste de TCHIELAMPO.

2.Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations relatives à la fourniture d'un transformateur THT pour le poste de TCHIELAMPO.

3.La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau du lundi à vendredi de 08H00 à 16H00 (heures locales) à l'adresse indiquée ci-dessous.

5.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de 50 000 Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié au profit de :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)
 N° Compte : 30011 00020 90000356454 05 (Banque Crédit du Congo)

6.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 janvier 2025 à 13H00 (heure de Brazzaville). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 15 janvier 2025 à 14H00 heure de Brazzaville.

7.Toutes les offres doivent comprendre une Déclaration de Garantie de l'Offre, conformément au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres.

8.L'attention des soumissionnaires est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)
 Unité de Gestion du Projet
 Adresse : 22, Avenue Albert BASSANDZA (non loin de la Clinique COGEMO), Centre-Ville-Brazzaville-République du Congo
 Tél : (+242) 05 522 26 77/06 653 70 07
 Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 DEC 2025

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NGEDDELE



PROTECTION DE L'ENFANCE

La mairie s'engage dans la protection des orphelins

La mairie centrale de la ville océane a marqué un engagement fort en faveur de la protection de l'enfance en mettant à disposition un terrain de 1300 m² en plein centre-ville pour la construction d'un orphelinat et d'un dispensaire.

La cérémonie de pose de la première pierre s'est tenue en présence de la maire Evelyne Tchichelle, de l'artiste musicien Niska et des responsables de l'association Paris Pointe-Noire, porteuse du projet.

Au cours de cet événement symbolique, la maire de Pointe-Noire a salué une initiative « essentielle et urgente pour le bien-être des enfants vulnérables », réaffirmant la volonté de la municipalité d'accompagner les projets sociaux structurants.

Sur ce terrain situé au cœur de la ville sera construit un complexe destiné à offrir un environnement sûr et éducatif à 250 enfants issus des milieux précaires, ainsi qu'un dispensaire pour répondre aux besoins sanitaires de la communauté.

Présent aux côtés de l'association qu'il soutient depuis plusieurs années, Niska a souligné l'importance de ce projet pour la jeunesse congolaise. L'artiste a rappelé que cet orphelinat représente, « *bien plus qu'un bâtiment, une chance pour des enfants qui méritent un avenir meilleur* ».

La construction devrait démarrer dans les semaines à venir, après la finalisation des travaux de terrassement. L'orphelinat et le dispensaire seront dotés d'espaces de prise en charge, de salles d'activités, de dortoirs modernes et d'une unité médicale de proximité. Avec cette contribution, Pointe-Noire envoie un signal fort en matière de solidarité et de responsabilité sociale, tout en s'associant à un partenariat inédit entre acteurs locaux, diasporas engagées et personnalités du monde culturel.

Rude Ngoma



Cérémonie de pose de la première pierre/DR

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue Europa, 6e journée

Sixième défaite pour l'OGC Nice cette saison sur la scène européenne : en proie à une crise ouverte, le club azuréen s'incline à domicile face à Braga (0-1). Sous les yeux de Brad-Hamilton Mantsounga, resté sur le banc.

Ligue Europa Conférence, 5e journée

Grosse défaite, à domicile, pour Drita face aux Néerlandais de l'AZ Alkmaar (0-3). Titulaire, Raddy Ovouka a été remplacé à la 81e.

Avec 8 points, les Kosovars sont 19e et provisoirement qualifiés pour les barrages. Dernier match le 18 décembre à Vallecana.

En déplacement en Finlande, Lausanne prend un point face à KuPS (0-0). Morgan Poaty et Kévin Mouanga étaient tous deux titulaires. Le latéral gauche a livré une grosse prestation avec 95 ballons touchés, 87% de passes réussies, 15 duels livrés, 2 tacles réussis, 2 interceptions et 2 centres réussis.

Les Suisses, 16e avec 8 points, recevront la Fiorentina le 18 décembre.

Rijeka corrige les Slovènes de Celje (3-0). Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 81e.



Morgan Poaty a été le meilleur lausannois en Finlande (DR)

Les Croates, 14e avec 8 points, iront à Cracovie, le 18 décembre, pour affronter les Ukrainiens du Shakhtar Donetsk.

Strasbourg l'emporte 1-0 à Aberdeen. Avec Rabby Nzinguula titulaire, averti à la 82e et remplacé à la 84e.

Les Alsaciens sont premiers, avec 13 points, avant de recevoir les Islandais de Breidablik. Jérémie Gnali et Larnaka prennent un point à Hacken

(1-1). Dixièmes avec 9 points, les Chypriotes accueilleront les Albanais de Shkendija.

Ligue 1, 15e journée

Darryl Bakola est entré à la 66e lors du revers de Marseille à Lille (0-1).

Hôte du leader lensois, Nantes est défait 1-2 et sombre dans la crise sportive. Expulsé lors de la 14e journée, Junior Mwanga était suspendu.

Titulaire, Tylel Tati a livré une prestation inégale. Diffi-

cile, pour le jeune défenseur de 17 ans, de progresser au sein d'une équipe en proie au doute.

En revanche, tout va bien pour l'AJ Auxerre, tombeuse de Metz 3-1. Titulaire, Rudy Matondo a été moins à son aise que lors des trois matches précédents. Averti à la 45e.

De retour de blessure, Bradley Locko est resté sur le banc lors du succès de Brest face à Monaco (1-0).

Angers l'emporte à Nice 1-0.

Sous les yeux de Melvin Zinga, remplaçant en attendant le départ de Koffi pour la CAN. Rabby Nzinguula n'est pas entré en jeu lors du revers de Strasbourg à Toulouse (0-1). Sumqayit l'emporte 1-0 face à Imisi. Remplaçant, Simon Nsana est entré à la 68e, à 0-0. Angleterre, 19e journée, 3e division

Luton prend un point à Leyton Orient (1-1). Sans Christ Makosso, resté sur le banc.

Angleterre, 19e journée, 4e division

Bromley bat Crawley 3-1. Titulaire devant la défense, William Hondermarck a été remplacé à la 85e.

Géorgie, finale de la Coupe Coiffé sur le poteau en championnat, Dila Gori prend sa revanche sur Iberia 1999 en remportant la finale de la Coupe sur le score de 3-1. Titulaire, comme Déo Gracias BAssinga, Romaric Etou a ainsi pu soulever le trophée, en tant que capitaine.

Leur deuxième titre après la Super-coupe remportée en juillet dernier.

Suisse, 14e journée, 2e division

Sans Exaucé Mafoumbi, non retenu, Lausanne-Ouchy bat le Xamax (2-0).

Camille Delourme

CODE DU TRAVAIL

La Commission nationale consultative peaufine l'avant-projet de loi

Le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse N'Silou, a présidé le 12 décembre à Brazzaville les travaux de la session ordinaire de la Commission nationale consultative du travail, consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi portant code du travail de la République du Congo.

Les membres de la Commission nationale consultative du travail ont, pendant cette journée, supervisée par le directeur du cabinet du ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké-Ndza, donné leur avis sur ce texte fondamental, tout en peaufinant le document soumis à leur appréciation. En effet, cet avant-projet structure les relations de travail et les obligations réciproques des employeurs et des travailleurs, dans un monde du travail en constante mutation.

Selon le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, l'avant-projet de loi relatif au code du travail a l'avantage d'être le fruit du travail de toutes les parties prenantes : gouvernement, employeurs et travailleurs. « Ainsi, les premiers échanges entrepris dès les années 2000 jusqu'à ce jour, en passant par les années Covid-19, ont conduit à fixer ensemble les normes en matière de télétravail et de travail à temps partiel. Il sied de relever que bien d'autres

évolutions et innovations ont été prises en compte dans le corps de cet avant-projet de loi portant Code du travail », a-t-il signifié, s'exprimant au nom de son collègue en charge du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa.

Le Congo a ratifié, en 2023, plusieurs conventions internationales relatives au travail. Le pays a également, grâce à l'appui technique de l'Organisation internationale du travail, veillé à les intégrer dans la législation nationale. « Avec la présente session de la Commission nationale consultative du travail, est donc arrivé le moment de couronner tous les efforts entrepris jusqu'ici, afin de doter notre pays d'un Code du travail à la hauteur de ses ambitions sur les plans économique et social », a dit le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou.

Réunissant les organisations patronales, les syndicats des travailleurs, les ministères concernés et les experts en la matière, la Commission nationale consul-



Le ministre d'Etat posant avec les membres de la commission Adiac

tative du travail a été mise en place par le gouvernement dans le cadre de la réforme du Code du travail. Le but étant d'examiner et de valider l'avant-projet de loi portant Code du travail en intégrant les commentaires techniques du Bureau international du travail. Il était également question de prendre en compte les problèmes rencontrés dans l'application de la réglementation actuelle, ainsi que

les pratiques nationales en matière du travail.

« Le 18 juillet 2024, nous nous retrouvions dans cette même salle, aux fins de donner notre avis sur deux importants avant-projets d'actes administratifs qui sont entrés en vigueur au début de cette année 2025. A savoir la loi n° 48-2024 du 30 décembre 2024 fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs

relevant du Code du travail et le décret 2024-2752 du 20 novembre 2024 fixant le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). C'est la preuve, s'il en était besoin, que notre commission apporte, année après année, sa pierre à l'édification d'un monde du travail plus juste et plus équitable pour tous », a indiqué Claude Alphonse N'Silou.

Parfait Wilfried Douniana

RESSOURCES HUMAINES

Un forum pour redorer la fonction

Organisé par l'observatoire africain des ressources humaines, un groupement des professionnels du secteur, ce forum tenu dans l'auditorium Denis-Sassou-N'Gesso du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, avait pour but de redonner les lettres de noblesse à la fonction des ressources humaines et de contribuer à son rayonnement au Congo.

Les acteurs et responsables des ressources humaines se sont retrouvés autour de ce forum pour moderniser la gestion des compétences et promouvoir le capital humain, première richesse d'une nation. Ce forum, qui a connu la présence des ministres du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, et de l'Économie, du plan et de l'intégration régionale, Ludovic Ngatssé, ainsi que de la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, a constitué une véritable plate-forme d'échanges et de partage d'expériences entre professionnels.

« Nous sommes réunis ici aujourd'hui autour d'une conviction simple, mais puissante. La plus grande richesse du Congo, sa ressource la plus stratégique et la plus durable n'est pas enfouie dans nos sous-sols, elle est



ici dans cette salle. Elle est dans l'intelligence, dans la créativité, dans la compétence, la force de travail de son peuple » a déclaré Kiba Gatsongo Nouni, président de l'OARH.

Pour Olga Akylangongo, responsable des ressources hu-

maines à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), prendre la parole au nom de la société qu'elle représente, n'est pas seulement un honneur, c'est un moment profondément symbolique. « Ce forum marque en effet une étape majeur pour

souligné que les recommandations issues du forum doivent redonner ses lettres de noblesse à la fonction des ressources humaines et contribuer à son rayonnement au Congo. « Je suis honoré d'avoir été invité à ce forum RH, consacré au développement et à la valorisation du capital humain comme pilier de la croissance économique et sociale en République du Congo. En tant que ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, je peux témoigner quotidiennement de cette vérité », a déclaré le ministre Nicéphore Fylla de Saint-Eudes.

Ce forum, premier du genre, a permis aux participants de visiter les stands tenus par les entreprises partenaires qui se sont engagées activement dans la gestion et le développement des ressources humaines en République du Congo.

Bruno Zéphirin Okokana